

Pont-L'Abbé, le 7 novembre 2011

Madame Annie KERLOC'H
Déléguée de l'association
de la cause freudienne
Val de Loire - Bretagne

Nos Réf. : ALL/AL/11.0226

Madame,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation de Madame Rafah Nached, psychanalyste détenue en Syrie depuis son arrestation intervenue le 10 septembre 2011 à l'aéroport de Damas. Je vous en remercie.

Soyez assurée que dès connaissance de cette arrestation, les socialistes ont exprimé avec force leur condamnation d'un acte attestant, si besoin était, d'une nouvelle violation par le régime syrien des droits et des libertés des citoyens. Depuis le printemps dernier, le régime de Bachar Al Assad réprime en effet de manière brutale et sans frein les citoyens syriens qui se mobilisent en masse pour exprimer leur soif de liberté et leur aspiration légitime à emprunter le chemin de la démocratie.

Selon l'Organisation des Nations Unies, la répression menée par les autorités syriennes a déjà fait plus de 3000 morts et encore davantage de blessés et de prisonniers. Elle ne faiblit toujours pas malgré la récente décision du Président Assad d'accepter le plan de la Ligue Arabe pour une sortie de crise (arrêt total des violences, la libération des personnes arrêtées dans le cadre de la répression, le départ de l'armée des villes et la libre circulation des observateurs et médias internationaux, avant l'ouverture d'un dialogue entre le régime et l'opposition).

Outre la répression sanglante menée contre les forces d'opposition et les manifestants pacifiques, le régime syrien entend museler toutes celles et ceux qui ont pour seul tort d'exprimer une opinion différente, de libérer la parole voire même de penser librement. Rafah Nached, psychanalyste de renommée internationale, est de ceux-là. Une lueur d'espoir apparaît toutefois avec la libération ce week-end de 553 personnes arrêtées par le régime lors du mouvement de contestation.

La situation de Rafah Nached étant profondément liée au contexte dans lequel est aujourd'hui plongée la population syrienne, je vous informe avoir saisi Monsieur le Ministre des affaires étrangères et européennes, au moyen d'une question écrite dont la teneur suit :

« Mme Annick Le Loch attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation en Syrie.

Depuis le mois de mars, plus de 3000 syriens ont déjà payé de leur vie leur mobilisation pacifique consistant à demander la libération des prisonniers d'opinion, l'organisation d'élections libres et le départ du Président Bachar Al Assad.

La répression sanglante est la seule réponse constante opposée par le régime syrien et la communauté internationale semble impuissante pour permettre une sortie de crise notamment parce que le Conseil de Sécurité de l'ONU a dû tenir compte du veto opposé par la Russie et la Chine à l'adoption d'une résolution demandant la fin des violences en Syrie et l'ouverture d'un processus de transformation politique, ces pays arguant de leur souhait de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain.

L'Union Européenne a certes pris des sanctions de nature économique à l'encontre de la Syrie mais sans parvenir à faire fléchir le régime en place.

Les prisonniers d'opinion continuent ainsi de connaître un sort particulièrement attentatoire aux droits de l'homme. Tel est le cas notamment de Rafah Nached, une psychanalyste syrienne de 66 ans, détenue depuis près de 2 mois dans des conditions humaines et sanitaires déplorables au regard de son état de santé déjà fragilisé.


Le porte-parolat du Quai d'Orsay a demandé récemment sa libération en qualifiant sa détention d'arbitraire sans néanmoins faire état des actions concrètes déployées en sa faveur.

Le gouvernement a souligné qu'il ne laisserait pas tomber ceux qui se battent en Syrie pour la liberté. Aussi, elle souhaiterait connaître les initiatives prochaines que la France compte prendre sur la scène internationale pour soustraire le peuple syrien à la politique répressive qu'il subit au quotidien mais également les actions menées en direction de Damas pour parvenir à la libération rapide de Rafah Nached, dont les liens avec la France sont particulièrement étroits ».

Dans l'attente de la réponse du Ministre d'Etat et souhaitant que la mobilisation du plus grand nombre contribue à l'amélioration du sort fait aux syriens et à la libération rapide de Rafah Nached, je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma parfaite considération.

Bien à vous.

La députée,



Annick LE LOCH